



COLLOQUE INTERNATIONAL DU CED

Côte d'Ivoire : 60 ans de théorie et de pratique du droit

Vendredi 23 avril 2021

Université des Lagunes, Amphi Portalis

09h00 : Mot du comité d'organisation

Henoc AKE, Médecin, Directeur du Centre Culturel Comoé.

09h05 : Allocution d'ouverture du colloque

Docteur François KOMOIN, Premier Président de la Cour d'appel de commerce d'Abidjan, Président de l'université des Lagunes et du Centre international pour le développement du droit (CIDD).

09h15 : Rapport introductif

Professeur Paternine MAMBO, Agrégé de droit public, Doyen honoraire de la Faculté de droit, Université Jean Lorougnon Guédé.

* *
*

PANEL I

DROIT ET VIE ECONOMIQUE : VARIATIONS

Sous la présidence du **Docteur François KOMOIN**, Premier Président de la Cour d'appel de commerce d'Abidjan, Président de l'université des Lagunes et du Centre International pour le développement du droit (CIDD).

09h45 : La formation du contrat : Penser la réécriture du Code civil 60 ans après l'indépendance,

Michel ESSUI, Doctorant en droit comparé, Université de Strasbourg.



10h00 : L'évolution du droit des procédures collectives en Côte d'Ivoire : de l'indépendance à l'OHADA,
Olivia GNABRO Epse ASSIÉ, Doctorante en droit privé, Université Félix Houphouët-Boigny.

10h15 : La protection des investissements étrangers en Côte d'Ivoire,
Arnaud OULEPO, Doctorant en droit public, Université Cadi Ayyad,
& Yannick KOUASSI, Doctorant en droit public, Université de Strasbourg.

10h30: DEBAT
11h00: PAUSE CAFE

* *
*

PANEL II

DROIT ET VIE ECONOMIQUE : LA REGULATION

Sous la présidence du **Professeur Koffi Etienne ALLA**, Agrégé de droit privé, Directeur du Laboratoire de droit privé (LDP), Université Félix Houphouët-Boigny.

11h30 : Droit ivoirien de la concurrence : Evolution, bilan et défis,
Emmanuel KOFFI, Doctorant en droit public, Université Paris 8.

11h45 : Régulation des services financiers numériques et inclusion financière en Côte d'Ivoire,
Charles MELY, Doctorant en droit public, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

12h00 : Regards sur le régime juridique des établissements de jeux de hasard: panorama sur 60 ans de réglementation des maisons de jeux de hasard,
Adama CHERIF, Docteur en droit public, Enseignant-chercheur, Université Péléféro Gon Coulibaly.

12h15: DEBAT
12h50: DEJEUNER



PANEL III

DROIT, PERSONNE ET FAMILLE

Sous la présidence de **Me Carine OUPOH**, Avocate – associée, SCPA BOTO-OUPOH & Associés, Barreau de Côte d’Ivoire, Médiateur certifié.

14h30 : **Mutation, évolution et résistance dans la construction d’un droit de la famille dans les Etats d’Afrique noire francophone : le cas de la Côte d’Ivoire,**
Charlebois MANKOU-NGUILA, Avocat au barreau de Toulouse, Docteur en droit privé, Enseignant-chercheur, Université Marien Ngouabi.

14h45 : **Les conventions matrimoniales en droit ivoirien,**
Guillaume N'GUETTA, Docteur en droit privé, Chercheur associé à l’ERSUMA-OHADA, Enseignant-chercheur, Université Félix Houphouët-Boigny.

15h00: DEBAT

15h30: INTERMEDE

15h45 : **La succession du conjoint survivant en Côte d’Ivoire (de 1964 à 2019) : présentation d’un droit entre efficacité et effectivité,**
Estelle ADON, Doctorante en droit privé, Université Félix Houphouët-Boigny.

16h00 : **La symphonie inachevée dans l’attribution du nom en Côte d’Ivoire,**
Rodrigue KOUASSI, Juge au Tribunal de Commerce d’Abidjan, Doctorant en droit privé, Université Alassane Ouattara.

16h15: DEBAT

17h00: Fin de la 1ère journée

* *
*



Samedi 24 avril 2021

Université des Lagunes, Amphi portalis

09h30 : Brève synthèse des travaux du vendredi 23 avril 2021,

Yacouba Sylla KOÏTA, Doctorant en droit privé, Université de Toulon et Université de Genève.

* *
*

PANEL IV

DROIT ET POUVOIR

Sous la présidence du **Professeur Paterné MAMBO**, Agrégé de droit public, Doyen honoraire de la Faculté de droit, Université Jean Lorougnon Guédé.

9h45 : 60 ans d'histoire constitutionnelle en Côte d'Ivoire et au Bénin : jeu et enjeux du pouvoir,

Hilaire AKEREKORO, Maître de conférences, Agrégé de droit public, Directeur du Centre du Droit de l'Etat et des Droits des Personnes en Afrique (CeDEP), Université d'Abomey-Calavi.

10h00 : La constitution, la souveraineté et la participation de la Côte d'Ivoire aux institutions internationales,

Badjinri Habib TOURÉ, Doctorant en droit international, Aix-Marseille Université.

10h15 : Le cinquantenaire des relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la République de Côte d'Ivoire,

L'Abbé Jean Levergol LOES, Licencié en droit canonique, Docteur en droit civil, Enseignant-chercheur, Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest.

10h30: DEBAT
11h00: PAUSE CAFE

* *
*



PANEL V

DROIT ET ADMINISTRATION

Sous la présidence de **Monsieur Botty Jérôme TRABI**, Magistrat, Avocat Général à l'Administration centrale, Sous-directeur de la Législation, Ministère de la justice et des droits de l'homme.

11h30 : Côte d'Ivoire, 60 ans de gestion des propriétés publiques,

Fatimata Rosine KARAMBE, Doctorante en droit public, Université de Poitiers.

11h45 : Réflexion sur l'autorisation tacite d'un titre de propriété privée sur le domaine public en Côte d'Ivoire : entre théorie et pratique,

Prince AGBELE, Doctorant en droit public, Université Félix Houphouët-Boigny.

12h00 : La responsabilité de l'État ivoirien dans la gestion de la crise du coronavirus : regard publiciste sur le fiasco de l'INJS,

Landry AMOUSSOU, Docteur en droit public, Enseignant-chercheur, Université Péléforo Gon Coulibaly.

12h15: DEBAT

12h45: DEJEUNER

* *
*

PANEL VI

DROITS DE L'HOMME ET LIBERTES FONDAMENTALES

Sous la présidence du **Docteur Arsène NENE BI**, Président d'Actions pour la protection des droits de l'homme (APDH).

14h30 : 60 ans de théorie et de pratique de la protection des droits de l'homme par la Côte d'Ivoire,

Lesline KOUITY, Doctorante en droit international des droits de l'Homme, Université de Nantes.



14h45 : La question des droits humains en Côte d'Ivoire à l'épreuve de la Covid-19 : bilan et perspective,

Hyacinthe Dro DIOMANDÉ, Docteur en droit public, Enseignant-chercheur, Université Jean Lorougnon Guédé.

15h00 : L'application nationale des décisions de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples: quelques remarques cursives sur un sempiternel défi à l'aune de l'expérience de la Côte d'Ivoire,

Benjamin DARÉ, Doctorant en droit public, Université du Québec à Montréal.

15h15: DEBAT

15h50: INTERMEDE

* *
*

PANEL VII

JUSTICE INTERNE ET INTERNATIONALE

Sous la présidence de **Monsieur Bernard KOUASSI**, Magistrat, Directeur de cabinet du ministre de la justice, Vice-président de l'université des Lagunes.

16h00 : L'évolution de l'office du juge de l'excès de pouvoir en Côte d'Ivoire,

Camille YA, Juge à la Cour des comptes de Côte d'Ivoire, Doctorant en droit public, Université Cheick Anta Diop.

16h15 : 60 ans de détention préventive,

Ebah ESSEHI, Juge au Tribunal de première instance d'Abidjan.

16h30 : L'implication de la Côte d'Ivoire indépendante dans les contentieux de droit international public : Bilan des régulations jurisprudentielles et juridictionnelles,

Arnaud KPLA, Doctorant en droit international pénal, Université Paris-Nanterre.

16h45 : DEBAT



17h20 : Rapport conclusif,

Pacôme FIENI, Doctorant en droit privé, Université de Montpellier.

17h45 : Mot de remerciement suivi de photos de famille

Wilfried TOUGBLE, Étudiant en master 1 de droit privé, Président du Centre d'Etudes de Droit (CED).

17h55 : Fin du colloque.